



## *Valoriser vos compétences avec nos formations individualisées*

**Formation professionnelle :** La formation tout au long de la vie permet à chaque personne, indépendamment de son statut, d'acquérir et d'actualiser des connaissances et des compétences favorisant son évolution personnelle et professionnelle.



### *LANGAGE ET COMMUNICATION / ECRITS PROFESSIONNELS*

- Améliorer l'expression orale, scripturale, les techniques rédactionnelles, rédiger un rapport, une note de synthèse, construire un plan, dégager des idées essentielles, développer la créativité et l'originalité, s'affirmer au quotidien, prendre la parole en public, etc.

### *FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE / ANGLAIS*

- Communication orale et écrite dans une langue étrangère à sa langue maternelle (français, anglais, ...).

### *INFORMATIQUE / BUREAUTIQUE*

- Bases informatiques et interface Windows, traitement de texte Microsoft Word, tableur Excel, présenter un document, un rapport, une lettre, organiser des données, dossiers et fichiers, maîtriser Internet, informations et courriers électroniques, etc

### *HYGIENE / SANTE / SECURITE / ENVIRONNEMENT*

- Entretien et sécurité des locaux, gestion des stocks, organisation des rangements, hygiène et réglementation, bases de l'équilibre alimentaire ; Connaître, comprendre et appliquer les règles, les consignes, l'organisation de la prévention, de la protection, etc.



### DEVELOPPEMENT PERSONNEL

- ↳ *Ateliers d'écriture et d'expression personnelle, connaître, comprendre, développer et entretenir la mémoire, gestion du stress, de l'anxiété, apprendre à respirer, se relaxer, gestion vie quotidienne : budget, santé, équilibre et attitudes alimentaires, organisation et aménagement du cadre de vie,...*

### AIDE A LA PREPARATION AU CODE DE LA ROUTE

- ↳ *Repérage spatio-temporel, connaître les panneaux de signalisation, mise en condition avec des entraînements audiovisuels,...*

### MODALITES / TARIF

- ↳ *Accueil tout au long de l'année*
- ↳ *Formations Individualisées*
- ↳ *Horaires et planning souples*
- ↳ *Contenus pédagogiques adaptés*
- ↳ *Modules permutables ou cumulables*
- ↳ *Prise en charge CPF, CIF, ...*
- ↳ *Coût horaire adapté au niveau de la formation demandée et du nombre de personnes*
- ↳ *Devis personnalisés sur demande*

**Dénomination « PORTE PLUME »**

**Agrée organisme de formation depuis 1997**

**Numéro d'agrément : 26.21.01.534.21**

**Code APE : 913 E**

**Numéro de déclaration : 9600092**

**Numéro de Siret : 43 332 286 00033**

**Dénomination des actions de formation « ALTER FORMATION »**



La formation professionnelle est au cœur des défis économiques et sociaux. C'est en effet tout à la fois :

- pour les entreprises, un levier majeur de compétitivité et de transformation, pour faire face efficacement aux mutations économiques : une entreprise qui forme ses salariés, c'est une entreprise qui s'adapte et qui évolue ;
- et pour les personnes, l'opportunité de développer et d'adapter ses compétences, pour garantir son employabilité et faciliter sa mobilité.

La formation professionnelle permet en effet à chaque personne, indépendamment de son statut, d'acquérir et d'actualiser ses connaissances et ses compétences, d'accroître son niveau de qualification et de favoriser son évolution professionnelle. C'est un élément déterminant pour être acteur de sa vie professionnelle.

L'accès à la formation professionnelle peut se faire tout au long de la vie :

- dans le cadre d'une formation initiale assurée par le système éducatif comportant des enseignements scolaires et universitaires. L'apprentissage assure la formation initiale de jeunes en alternant périodes de formation et période en entreprise.
- dans le cadre de la formation professionnelle continue, qui s'adresse à toute personne déjà engagée dans la vie active (y compris les personnes en recherche d'emploi).

La formation professionnelle continue relève, en France, de compétences partagées entre l'État, les Régions et les organisations professionnelles.

Vous souhaitez développer vos compétences ? Entrer ou vous réinsérer sur le marché du travail ? Vous adapter aux évolutions de votre poste ? Changer d'orientation ? Gérer la fin de votre carrière professionnelle ? La formation professionnelle est une réponse.

Pour en savoir plus : <http://www.formaguide.com>

Découvrez sur ce site les outils et dispositifs qui vous permettent de construire le parcours de formation professionnelle le plus adapté à votre situation.

Vous êtes un employeur et vous souhaitez vous renseigner sur la formation professionnelle afin d'en faire un véritable levier d'investissement pour l'avenir de votre structure, connaître vos obligations et les possibilités qui s'offrent à vous ? Découvrez sur ce site les principes généraux, les outils et les dispositifs qui vous permettent de construire la politique de formation professionnelle la plus adaptée à votre entreprise.

Salarié du privé ou demandeur d'emploi, **le compte personnel de formation** a été créé pour vous permettre de bénéficier d'heures de formation tout au long de votre vie professionnelle, pour vous former régulièrement.



## Le CPF

Le Compte personnel de formation ou CPF est l'une des mesures phares de la réforme de la formation professionnelle entrée en vigueur au premier janvier 2015.

Ouvert à tous les salariés du privé de même qu'aux demandeurs d'emploi et jeunes sortis du système scolaire âgés de plus de 16 ans, le CPF veut faciliter l'accès à la formation et remplace à ce titre le DIF (Droit individuel à la formation). Il consiste en un compte rattaché à chaque individu, lequel pourra cumuler chaque année 24 heures de formation pendant cinq ans puis 12 heures jusqu'à atteindre un maximum de 150 heures mobilisables à son initiative, pendant ou en dehors du temps de travail. Principal avantage de cette formule, ce compte suivra la personne tout au long de son parcours professionnel, quels que soient ses changements d'entreprise, et même en cas de licenciement.

## Le Cif

Le Congé Individuel de Formation (CIF) permet au salarié d'obtenir une autorisation d'absence pour suivre une formation de son choix, pendant les heures de travail. Il a été mis en place par [la loi du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie.

La formation suivie dans le cadre du CIF peut n'avoir aucun lien avec la fonction occupée et se déroule pendant le temps de travail. Les motivations du salarié peuvent être diverses comme se reconverter pour changer d'activité, acquérir une nouvelle qualification, se perfectionner ou élargir ses compétences ou encore valider ses acquis professionnels.

**CONTACT MARIE-LAURE GORNY**  
**62 fg Madeleine 21200 BEAUNE**  
**03.80.22.86.94 / 06.87.61.41.12**  
**[sms@portoplume21.com](mailto:sms@portoplume21.com)**  
**<http://portoplume21.com>**